



BULLETIN MUNICIPAL

Conseil municipal du 17 Septembre 2015

DRU/JGR

1. TAP (Temps d'Activité Périscolaire) :

Les activités périscolaires du TAP ont repris pour l'année scolaire 2015-2016. Les activités suivantes sont proposées aux enfants :

- Théâtre une fois par semaine le mardi en alternance avec Joyeux sur les 5 périodes scolaires,
- Activité "CLOWN" le lundi et le jeudi, mais uniquement sur la première période ;
- Découverte du patrimoine (Histoire de l'art, poterie, peinture etc.) réalisée par la *Société des Amis de Montdidier* qui interviendra un jour par semaine sur la première période, puis 3 jours par semaine pour la suite.

Des activités manuelles, jeux, sport sont réalisées par les deux intervenantes de la commune Claudine PLAGNAT et Claudine SCIFO.

Nous vous rappelons que la mise en place de ces activités a un coût (8 109 € pour l'année scolaire 2014-2015, avec une subvention de l'état de 50 € par élève). Cette année, nous avons maintenu la gratuité des activités malgré la non reconduction de la subvention de l'état.

En effet, cette subvention est conditionnée par la validation d'un dossier de PEDT (Projet Éducatif Territorial) sur le RPI. L'élaboration de ce dossier nécessite la mise en place de réunion avec tous les intervenants (Mairie, corps enseignant, intervenants TAP, parents d'élève, Académie). Il doit être déposé avant le début juin pour validation et application lors de l'année scolaire suivante. Nous n'avons pas fait de dossier PEDT cette année sur le RPI, de ce fait nous n'avons pas reçu de subvention.

Cependant, nous réunissons toutes les conditions requises pour obtenir cette subvention. Nous allons donc prochainement mettre en place les réunions nécessaires à l'élaboration du dossier du PEDT sur le RPI.

2. Voirie :

Les travaux de réfection de la chaussée prévus route de l'étang ont été réalisés. Il reste les accotements à sécuriser.

Un appel d'offre est en cours auprès d'artisans locaux pour la réalisation d'un muret en bordure côté champ du parking de la salle des fêtes.

ERDF va réaliser des travaux d'enfouissement d'une ligne électrique dans le village (environ 3 mois seront nécessaires à cette réalisation). Une grande partie de cet enfouissement se fera en bordure de voies de circulation de Faramans et de Bourg Saint Christophe.

3. Bâtiments :

Le projet de rénovation du logement de l'institutrice et de la salle de réunion des associations avance. En effet, le dernier projet présenté par le C.A.U.E. (Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement de l'Ain) correspond aux attentes de la municipalité.

Il nous reste à trouver un architecte pour nous accompagner dans ce projet : une consultation sera menée auprès de trois cabinets d'architecture.

4. Site internet :

Le Site Internet du village de Faramans est en cours d'élaboration. Les membres de la commission communication en charge de ce projet, ont reçu une formation pour alimenter les diverses rubriques du site qui verra le jour au début de l'année 2016. Les associations seront sollicitées pour alimenter les pages qui leur sont consacrées sur ce site. Une réunion d'information sera organisée rapidement pour informer les habitants de la commune.

5. C.P.I.N.I. (Centre de première intervention non intégré) :

Quatre jeunes sapeurs-pompiers ont été nommés au grade de 1ère classe : Cyrille PLAGNAT, Ludovic FOURNAND, Gerald BRUNET et Cédric CHANTEUR.

La remise des médailles aura lieu lors de la cérémonie du 11 novembre.

Les pompiers remercient tous les participants et visiteurs pour le succès de la journée «Enduro des tondeuses auto portées».

6. Urbanisme :

La municipalité a décidé de faire appel à un cabinet d'étude de géomètre afin de réaliser les alignements pour les dossiers d'urbanisme qui en feront la demande.

7. Informations diverses :

- **Salle des fêtes :**

Le conseil a approuvé à l'unanimité le principe d'une location à tarif réduit de la salle des fêtes (soit 50 euros), pour une deuxième utilisation par les associations de la commune.

- **Bureautique :**

La mairie a fait l'achat d'un bureau ergonomique pour le secrétariat de mairie, ainsi que d'une imprimante laser destinée à l'école.

- **Élections régionales 2015:**

Les inscriptions sur les listes électorales pour les élections régionales peuvent se faire **jusqu'au 30 septembre au plus tard.**

- **Associations :**

La réunion des associations pour le planning des manifestations 2016 aura lieu le 1^{er} Octobre 2015 en mairie à 20h30.

L'assemblée générale CLD aura lieu le Vendredi 16 octobre 2015 à 20h30 à la salle de réunions. Le bureau souhaite que vous veniez nombreux car de nouvelles activités pourrait être intégrées à l'association. De ce fait nous avons besoin de renforcer l'équipe.